

# Robert DARNAUD

26 Bld. Eugène Tripet 06400 - CANNES

☎ 06.60.95.99.12

✉ robert.darnaud@bbox.fr

Siret n°477 863 633 00012

**SOUS PRÉFECTURE**  
**06335 GRASSE CEDEX**

Cannes, le

Objet : ASA AUBAREDE  
Att. M ARDISSON

Mesdames, Messieurs

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint :

- le CA 2016 (4ex)
- délibération sur le CA 2016.(4ex).
- délibération sur le compte de gestion.(4ex)
- délibération sur l'affectation du résultat de fonctionnement.(4ex)
  
- Le BP 2017 (4 ex)
  
- Contrat de gestion R. Darnaud (3ex)

Veillez agréer, Mesdames Messieurs, mes salutations distinguées.

DARNAUD Robert



<b>DELIBERATION SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2016</b>
--

Séance ordinaire dumardi 17 janvier 2017

Nombre de membres en exercice 3

Nombre de membres présents 3

Nombre de suffrages exprimés 3

Abstention(s)

<b>VOTES</b>
--------------

<b>Pour : 3</b>
-----------------

<b>Contre :</b>
-----------------

Date de convocation : dimanche 8 janvier 2017

Le Syndicat réuni sous la présidence de M. AGNESE  
 délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2016  
 dressé par M. AGNESE après s'être fait présenter le budget primitif,  
 le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		24 434.57		76 005.64		100 440.21
Opérations exercice	35 661.50		7 350.96		43 012.46	
<b>Total</b>	35 661.50	24 434.57	7 350.96	76 005.64	43 012.46	100 440.21
Résultat de clôture	11 226.93			68 654.68		57 427.75
Restes à réaliser						
<b>Total cumulé</b>	11 226.93			68 654.68		57 427.75
<b>Résultat définitif</b>	11 226.93			68 654.68		57 427.75

2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents et représentés :

SILVESTRI GISELE, COLLINET ROBERT, AGNESE MICHEL

Silvestri 



<b>DELIBERATION SUR LE COMPTE DE GESTION 2016</b>
---

Séance ordinaire dumardi 17 janvier 2017

Nombre de membres en exercice 3

Nombre de membres présents 3

Nombre de suffrages exprimés 3

Abstention(s)

Date de convocation : dimanche 8 janvier 2017

Le Syndicat, réuni sous la présidence de M. AGNESE

<b>VOTES</b>
<b>Pour : 3</b>
<b>Contre :</b>

Après s'être fait présenter le budget unique de l'exercice 2016 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer :

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2015, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

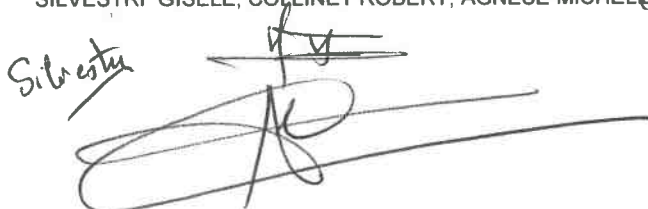
- 1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2016, y compris la journée complémentaire ;
- 2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2016 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes ;
- 3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;
  - déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2016, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

Fait et délibéré à LE CANNET le 17/01/2017

Ont signé au registre des délibérations les membres présents et représentés :

SILVESTRI GISELE, COLLINET ROBERT, AGNESE MICHELE

Silvestri



Pour extrait certifié conforme

**DELIBERATION POUR L'AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT**

<b>Nombre de membres en exercice</b>	<b>3</b>
<b>Nombre de membres présents</b>	<b>3</b>
<b>Nombre de suffrages exprimés</b>	<b>3</b>
<b>Abstention</b>	

<b>VOTES</b>
<b>Pour : 3</b>
<b>Contre :</b>

Date de convocation : dimanche 8 janvier 2017

L'an Deux mille seize, Le Syndicat ,  
réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,  
sous la présidence de M. AGNESE .

Présents :

SILVESTRI GISELE, COLLINET ROBERT, AGNESE MICHEL

*Silvestri*

*Collinet*

*Agnese*

Secrétaire(s) de séance : Mme SILVESTRI

- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2016
  - statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2016
  - constatant que le compte administratif fait apparaître un
- décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

**excédent de 68 654.68**

<b>Pour Mémoire</b>	<b>0.00</b>
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - débiteur)	0.00
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créditeur)	76 005.64
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)	53 425.64
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE :</b>	<b>0.00</b>
<b>DEFICIT</b>	<b>-7 350.96</b>
<b>Résultat cumulé au 31/12/2016</b>	<b>68 654.68</b>
<b>A.EXCEDENT AU 31/12/2016</b>	<b>68 654.68</b>
Affectation obligatoire	0.00
* A l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	0.00
	0.00
Déficit résiduel à reporté	0.00
à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. compte 1068	11 226.93
Solde disponible affecté comme suit:	0.00
* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	0.00
* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créditeur - lg 002)	57 427.75
<b>B.DEFICIT AU 31/12/2016</b>	<b>0.00</b>
Déficit résiduel à reporter - budget primitif	0.00

Présenté par M. AGNESE  
à LE CANNET le 17/01/2017

Délibéré par Le Syndicat  
à LE CANNET le 17/02/2015

*Agnese*